



Comment obliger l'administration à répondre ?

Par **nicolaskl**, le **13/02/2008** à **19:05**

Bonjour,

J'ai un gros problème avec l'administration et j'aimerais voir le bout de la fin.

Je suis handicapé malvoyant et malentendant. J'ai fait une demande de prestation compensatoire du handicap (PCH) auprès de la Maison Départementale des Handicapés (MDPH - anicennement COTOREP).

L'instruction d'une telle demande devait durer 4 mois. Cela fait 16 mois et l'administration ne veut pas me répondre.

J'ai fait de nombreuses relances et me suis déplacé régulièrement. On m'envoie toujours promener. J'ai fait appel au Médiateur de la république. Celui-ci s'est montré impuissant.

Je ne peux même pas attaquer une quelconque décision pour excès de pouvoir puisque la MDPH n'a pas rendu sa décision. Je soupçonne d'ailleurs la MDPH de ne pas me répondre pour ne pas que je puisse les attaquer.

Comment pourrais je agir pour obliger la MDPH à me répondre ?

Merci d'avance.